

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la septième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 12 octobre 2022 à 19h45, par visioconférence, au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Simon Verret	Président
Mme Julie Tremblay-Potvin	Vice-présidente
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
Mme Émilie Larochelle	Administratrice
M. Jacques Latulippe	Trésorier
Mme Julie Poisson	Administratrice

ABSENCES

Mme Flora Charlet	Secrétaire
Mme Bianka Willard	Administratrice
Mme Jackie Smith	Conseillère municipale de Limoilou

Il y a quorum

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal Maizerets-Lairet
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique
M. Edouard Busque	Attaché politique de Mme Jackie Smith
M. Mathieu Forget	Représentant Trudel Alliance

Outre les personnes mentionnées, une trentaine de personnes se trouvaient dans l'assistance à la rencontre du 12 octobre 2022.

ORDRE DU JOUR

- 22-08-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 22-08-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 22-08-03 **Période réservée aux conseillers municipaux**
- 22-08-04 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 22-08-05 **Présentation sur la requalification de Galeries Charlesbourg : résultats des consultations et avenir**
- 22-08-06 **Enjeux de quartier**
- 6.1 1^{re} Avenue et friche de la 41^e rue
 - 6.2 Sécurité routière
 - Thème de septembre pour l'initiative Tague ton quartier : La sécurité routière autour des écoles du quartier
 - Intersection 2^e rue/rue de la Colombière
 - Intersection 4^e Avenue/parc Marchand
 - Rue du Curé Couture / école Sainte-Odile
 - 18^e rue
 - 6.3 Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Wilfrid Hamel–Laurentienne
 - 6.4 Mur végétal sur la rue de la Concorde
 - 6.5 Retour sur Lairet en fête
 - 6.6 Suivis de résolution
- 22-08-07 **Comités**
- 7.1 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »
 - 7.2 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
 - 7.3 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
 - 7.4 Table de concertation vélo
- 22-08-08 **Période de questions et de commentaires des citoyens**
- 22-08-09 **Fonctionnement du conseil de quartier**
- 9.1 Adoption du procès-verbal de septembre 2022

- 9.2 Correspondance
- 9.3 Démission d'un administrateur
- 9.4 Trésorerie

22-08-10 **Divers**

22-08-11 **Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

22-08-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Simon Verret ouvre l'assemblée à 19h45. Il explique que c'est en raison d'une panne de courant au Centre communautaire Marchand que l'assemblée du 12 octobre se déroule exceptionnellement en ligne.

22-08-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Simon Verret fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose d'ajouter, au point *Trésorerie*, un point *Paiement de factures diverses*.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 12 octobre 2022, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-08-03 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX.

M. Claude Villeneuve prend la parole. Il mentionne :

- Que les membres du conseil de quartier pourront bientôt assister à une présentation de la Ville sur la Vision de la 1re Avenue. Notons que c'est

grâce à de nombreuses discussions avec les citoyens que la municipalité a élaboré cette vision.

- Qu'un avis de motion fut adopté lors du dernier conseil d'arrondissement au sujet de la modification réglementaire pour protéger les acquis de la zone au nord de la 1^{re} Avenue.
- Que les citoyens pourront bientôt assister à une présentation du plan de réaménagement de la 18^e Rue. Le conseiller se dit satisfait du plan de la Ville.
- Que plusieurs travaux ont lieu dans le secteur actuellement, créant des entraves à la circulation, entre autres sur la 8^e Avenue, sur la 18^e Rue, sur la 22^e Rue et du côté de l'axe de la 18^e Rue, près de l'hôpital l'Enfant-Jésus.
- Qu'il semblerait que des travaux pour connaître l'état de contamination du terrain désaffecté du Irving avant de le remettre en vente soient en cours.

M. Édouard Busque, attaché politique de Mme Jackie Smith, complète en expliquant :

- Qu'il n'est pas possible, considérant le zonage du terrain de l'ancien Irving, d'y réaménager un poste d'essence.
- Que le passage piétonnier près du boulevard des Cèdres sera déneigé par la Ville cette année si les équipements municipaux sont compatibles avec ceux du CN.
- Que Mme Jackie Smith, en réponse à la suggestion d'un citoyen, a fait une demande à la Ville afin qu'un arrêt soit installé aux coins des rues des Pins Ouest et des Cerisiers.
- Que la Ville a récemment présenté sa Vision de la mobilité durable. Une consultation est d'ailleurs en cours à cet effet.
- Qu'une nouvelle édition de l'événement *Lairet en Fête* aura lieu l'année prochaine.

22-08-04 PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

À la question d'un citoyen préoccupé par le déneigement des trottoirs et des bouches d'égout, M. Claude Villeneuve répond que si l'hiver dernier fut particulier en raison de la météo très changeante, il n'en reste pas moins que la Ville a fait l'acquisition, cette année, de croques-glace. Le conseiller ajoute que le manque de main-d'œuvre continue toutefois de menacer le bon déneigement du secteur.

22-08-05 PRÉSENTATION SUR LA REQUALIFICATION DE GALERIES CHARLESBOURG : RÉSULTATS DES CONSULTATIONS ET AVENIR

M. Mathieu Forget, représentant de Trudel Alliance, présente aux membres les résultats de l'enquête menée par le fonds immobilier au sujet de l'avenir des Galeries Charlesbourg. Il mentionne que Trudel Alliance souhaite revitaliser l'ancien centre commercial, y développer un milieu de vie multifonctions. C'est d'ailleurs pour apprendre à mieux connaître les citoyens qui gravitent autour du complexe que l'entreprise a tenu à les consulter, en 2021.

M. Forget explique que le fonds Immobilier souhaite avant tout connaître l'environnement dans lequel se situe sa nouvelle propriété en discutant et en établissant des liens de confiance avec les commerçants et les citoyens de Limoilou et de Charlesbourg. C'est grâce à la plateforme *Boîte à idées*, entre autres, que Trudel Alliance a pu rejoindre le milieu, malgré le contexte de pandémie. Envois postaux, consultation Web, équipes sur le terrain : différentes stratégies ont été imaginées pour atteindre les 3161 personnes qui ont répondu au sondage.

Grâce à sa consultation, Trudel Alliance a pu apprendre que les gens de Charlesbourg et de Limoilou, bien qu'attachés au plus vieux centre commercial à Québec, démontrent un véritable engouement pour sa revitalisation. Tandis que 66 % des répondants fréquentent toujours le complexe (moins de trente minutes chaque fois), le considérant encore comme leur centre commercial de proximité, 34 % d'entre eux préfèrent fréquenter un autre établissement. La clientèle des Galeries Charlesbourg s'y rendrait, pour la plupart d'entre eux en voiture, depuis au moins dix ans pour y faire leurs achats.

Selon M. Forget, le centre commercial resterait un lieu de rassemblement, malgré la disparition plus ou moins récente de deux établissements de restauration. Le centre commercial attirerait, en outre, beaucoup de flâneurs. Plusieurs nouveaux arrivants fréquenteraient aussi complexe, ce qui modifierait les habitudes de consommation auxquels Trudel Alliance jongle habituellement. Le haut taux de renouvellement de la population des quartiers environnants reste un autre enjeu pour le fonds immobilier, qui devra revoir sa stratégie de fidélisation de la clientèle. M. Forget mentionne que Lairet gagnerait à profiter de lieux de rassemblement communautaires bien aménagés. La présence de flâneurs dans le centre commercial témoigne d'ailleurs de ce manque.

Selon le sondage de Trudel Alliance, les citoyens, comme les commerçants seraient préoccupés, notamment, par la réduction de l'espace mail du nouveau centre d'achat, par l'accroissement de la circulation automobile qu'il engendrera, par son aspect visuel, de même que par la perte des cases de stationnement qu'il pourrait supposer. Aussi, les répondants ont recommandé au fonds immobilier de créer un corridor d'accès au centre commercial pour les piétons et les cyclistes, de ne pas réduire le nombre de places de stationnement, de miser sur le verdissement, de revamper l'intérieur du mail, et de créer des aménagements extérieurs pour le public.

Les citoyens, commerçants et autres parties prenantes aimeraient que la mixité des usages soit à l'honneur : services de santé, établissements de restauration et de divertissement, aménagements publics et services communautaires pourraient, selon les répondants, être au cœur du projet de Trudel Alliance. L'équipe du fonds immobilier, pour sa part, aimerait exploiter le créneau *jeunes parents, mère, enfants*. En effet, la clinique gynécologique réputée qui loue déjà un local au centre commercial attire cette clientèle, qui pourrait profiter de plus de services. Notons aussi que l'entreprise souhaite miser sur la qualité visuelle du bâtiment, et sur le sentiment d'appartenance qu'il suscite déjà chez ses consommateurs.

M. Forget mentionne finalement que les affaires vont bien pour les commerces qui louent encore un local aux Galeries Charlesbourg. Le représentant ajoute que Trudel Alliance souhaite, d'ici le début des travaux dans deux ans, développer des activités d'animation en collaboration avec la communauté. Symposium, conférences et autres activités visant à animer le mail par et pour la communauté intéressent l'équipe du fonds immobilier, qui est prête à s'impliquer dans son milieu.

À la question d'un citoyen, qui se demande comment seront intégrés les espaces verts dans le projet, M. Mathieu Forget répond qu'une bonne partie des stationnements pourrait être couverte, ce qui permettrait à Trudel Alliance de verdir son site. Le toit du centre commercial pourrait, lui aussi, être végétalisé. Le fonds immobilier aimerait aussi que les terrains d'Hydro-Québec soient recyclés en parc afin de faire le pont avec son projet. Notons que l'agriculture urbaine pourrait aussi être au cœur du futur complexe. M. Simon Verret mentionne, en outre, qu'une partie des terrains d'Hydro-Québec ont déjà été acquis par la Ville.

À une question de Mme Julie Poisson, qui se demande comment les aménagements extérieurs pourront être compatibles avec la conservation du

mail, M. Forget répond que c'est une question sur laquelle les architectes se pencheront. Il mentionne néanmoins que le concept du mail, s'il n'est plus tout à fait au goût du jour, garde sa fonction sociale. L'administratrice insiste sur le fait que l'aménagement en front de rue est important pour la promotion de la mobilité durable et des saines habitudes de vie.

M. Claude Villeneuve pense que l'avenir des Galeries Charlesbourg sera intimement lié à celui des terrains d'Hydro-Québec. Il invite les citoyens à garder le projet en tête lorsqu'ils seront appelés à participer à la discussion au sujet des friches. À cet effet, un atelier de cocréation aura bientôt lieu.

22-08-06 ENJEUX DE QUARTIER

6.1 1^{re} Avenue et friche de la 41^e rue

Une consultation publique au sujet de la 1^{re} Avenue, de la 41^e Rue au chemin de fer, a récemment eu lieu. Les citoyens ont pu y démontrer leur désir de voir le zonage protéger la vitalité de cette portion de la 1^{re} Avenue. Un rapport de consultation a été déposé au conseil d'arrondissement. Le projet devrait aller de l'avant.

À la question de M. Simon Verret, M. Claude Villeneuve répond que ce n'est assurément pas un poste d'essence qui s'installera au 2100 1^{re} Avenue. La construction d'un commerce automobile n'est cependant pas exclue. Le conseiller n'est toutefois pas inquiet pour l'avenir de ce terrain. Les membres conviennent de suivre les développements du dossier, et d'agir au besoin.

6.2 Sécurité routière

Thème de septembre pour l'initiative Tague ton quartier : La sécurité routière autour des écoles du quartier

M. Simon Verret propose aux membres de discuter avec les citoyens, lors de l'assemblée de novembre, de la sécurité routière dans le secteur et de la manière dont le conseil pourrait utiliser le budget que la Ville lui attribue pour développer des projets en lien avec cet enjeu.

Intersection 2^e rue/rue de la Colomnière

M. Daniel Leclerc ne sait pas si des interventions ont eu lieu pour sécuriser l'intersection de la 2^e Rue et de la rue de la Colomnière. Il est toujours en attente d'un plan de la part de la Ville.

Intersection 4^e Avenue/parc Marchand

À la question de M. Simon Verret, M. Daniel Leclerc mentionne qu'une nouvelle signalisation a été installée au coin de la 4^e Avenue et du parc Marchand et que le passage piéton a été repeint. Il semblerait toutefois que le bollard, lui, n'ait toujours pas été installé.

Rue du Curé Couture / école Sainte-Odile

Mme Julie Poisson mentionne d'abord que la Ville a récemment présenté aux membres un plan de réaménagement de la rue du Curé Couture, qui comporte plusieurs enjeux de sécurité. Selon l'administratrice, ce plan n'atteignait pas les objectifs fixés par la direction de l'école Sainte-Odile, qui souhaite désormais collaborer avec le conseil de quartier pour faire valoir à la municipalité l'importance de réaménager cette artère de façon à favoriser, entre autres, la mobilité active.

À cet effet, Mme Poisson propose une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 22-CA-47 CONCERNANT LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DU CURÉ COUTURE, PRÈS DE L'ÉCOLE SAINTE-ODILE

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Poisson, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Tremblay Potvin, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'appuyer le réaménagement de la rue du Curé Couture.

CONSIDÉRANT la préoccupation constante concernant la sécurité des enfants aux abords de l'école Sainte-Odile, exprimée maintes fois par l'équipe école, les parents et élèves ainsi que les résidents du quartier.

CONSIDÉRANT la configuration actuelle de la rue Curé-Couture, la présence de stationnements, de zones débarcadères et des passages piétonniers peu visibles, rendant les déplacements difficiles et parfois périlleux.

CONSIDÉRANT la brigade scolaire mise en place par l'école Sainte-Odile à l'automne 2022, une mesure temporaire visant à assurer la sécurité immédiate des enfants en attendant la réalisation d'aménagements permanents.

CONSIDÉRANT l'étude déjà entamée par la Ville de Québec visant à revoir l'aménagement de la rue Curé-Couture pour la rendre plus sécuritaire.

CONSIDÉRANT la Stratégie de la sécurité routière mise en place en 2020 par la Ville de Québec.

CONSIDÉRANT la nouvelle Vision de la mobilité active (2023-2027) de la Ville de Québec, qui prévoit notamment l'intégration du réseau cyclable aux cheminements

d'écoliers et des aménagements ambitieux favorisant les modes de transport actifs comme la marche et le vélo.

CONSIDÉRANT l'importance de créer un environnement convivial et sécuritaire qui encourage la mobilité indépendante et active des enfants.

CONSIDÉRANT la résolution 19-CA-26 demandant la requalification de la chaussée désignée de la rue des Peupliers en bande cyclable pour desservir les écoles primaires St-Odile et St-Albert-le-Grand, ainsi que la résolution 19-CA-56 demandant que les critères d'aménagements des voies cyclables au pourtour et à destination des écoles soient ajustés de façon à préconiser l'aménagement de bandes et de pistes cyclables, plutôt que de chaussées désignées.

CONSIDÉRANT le souhait de l'école et des citoyens d'avoir un aménagement plus convivial et plus audacieux, et de s'inspirer de pratiques innovantes tel que le concept de «rue-école»

Référence :

Cent degrés, Rues-écoles et rues ludiques : les municipalités invitées à passer à l'action !

https://centdegres.ca/ressources/rues-ecoles-et-rues-ludiques-les-municipalites-invitees-a-passer-a-l-action?utm_source=facebook&utm_medium=display&utm_campaign=contenus&utm_content=rue-ecole-passer-action&fbclid=IwAR2Q0i1exKQd9p5LlimCCma_55uBy6slOX859w-FHseRnRw0QjDQin9S-Gg

Une rue-école : une rue située aux abords immédiats d'une école, afin de créer un environnement convivial et sécuritaire qui encourage la mobilité indépendante et active des enfants. De manière à favoriser le jeu libre et les déplacements indépendants des enfants, mais aussi des adolescents et des adultes, on ferme temporairement un tronçon de rue résidentielle à la circulation automobile.

Exemples de rue-école :

Rue-école Sainte-Bernadette-Soubirous, Rosemont



SUR PROPOSITION DE Mme Julie Poisson, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Tremblay Potvin, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet :

- Invite la Ville de Québec à venir présenter aux citoyens lors d'une séance du Conseil de quartier, les études réalisées jusqu'à maintenant sur le réaménagement de la rue Curé-Couture
- Invite la Ville à développer un aménagement plus ambitieux, en cohérence avec sa nouvelle vision de la mobilité active

- Invite la Ville de Québec à travailler de concert avec les parents, l'école et le conseil de quartier dans une démarche de co-création pour le projet de réaménagement de la rue Curé-Couture

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18e rue

M. Simon Verret mentionne que le conseil de quartier est en attente d'une présentation de la part de la Ville au sujet des futurs aménagements de la 18^e Rue.

6.3 Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Wilfrid Hamel–Laurentienne

Le conseil de quartier, qui avait eu l'occasion de commenter, dans le cadre d'une consultation publique, le PPU Wilfrid-Hamel-Laurentienne, a été satisfait des justifications de la municipalité et des modifications qu'elle a apportées au programme.

6.4 Mur végétal sur la rue de la Concorde

Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que la Ville a déjà commencé à verdir la rue de la Concorde. En effet, des arbres, qui ne sont évidemment toujours pas matures, ont récemment été plantés dans le secteur. L'administratrice salue les efforts de la Ville.

6.5 Retour sur Lairet en fête

Le conseil de quartier remercie le Centre Jean-Guy Drolet et le CIUSSS, qui ont fait de l'édition 2022 de *Lairet en fête* un véritable succès. Mme Julie Tremblay Potvin pense que la popularité de l'événement démontre le besoin des gens de Lairet de se rassembler et de profiter d'activités qui contribuent à leur sentiment d'appartenance au quartier.

M. Simon Verret pense qu'un membre non-administrateur pourrait représenter le conseil de quartier au comité organisateur de Lairet en fête, les membres du conseil d'administration manquant de temps.

6.6 Suivis de résolution

M. Daniel Leclerc mentionne que la résolution du conseil de quartier au sujet de la micromobilité électrique fait son chemin à la Ville, qui réfléchit d'ailleurs déjà à la question.

22-08-07 COMITÉS

7.1 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »

Le rapport final du comité n'a toujours pas été publié.

7.2 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

M. Claude Villeneuve mentionne que les membres du comité n'ont toujours pas eu l'occasion de visiter l'incinérateur. Il ajoute que le comité en est à revoir son fonctionnement.

7.3 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

Mme Claudette Arseneault mentionne que la prochaine réunion du comité aura lieu le 4 décembre prochain.

7.4 Table de concertation vélo

Mme Émilie Larochelle mentionne que le comité a documenté les bonnes pratiques des conseils de quartier en matière de soutien aux cyclistes. Création d'une vidéo positionnant les cyclistes qui souhaitent tourner en présence de véhicules lourds, répertoire des axes cyclables et projets de valorisation des corridors scolaires avec pistes cyclables ne sont que quelques-unes des initiatives qui sont sorties du lot. L'administratrice explique, en outre, que le comité a pu participer à la consultation de la Ville en lien avec la mobilité active. Il a d'ailleurs rédigé un document visant à commenter le plan de la Ville, qu'il trouve somme toute imprécis.

À une question de Mme Julie Poisson, M. Claude Villeneuve répond que la Ville contemple l'idée d'aménager une véloroute entre Charlesbourg et Limoilou. Le conseiller ne sait toutefois pas si la municipalité, n'ayant pas officialisé son envie de créer un tel lien cyclable, a l'intention de présenter aux citoyens un plan plus précis. Les administrateurs peuvent s'exprimer sur la question dans le cadre de la consultation en cours.

22-08-08 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun suivi.

22-08-09 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

9.1 Adoption du procès-verbal de septembre 2022

RÉSOLUTION 22-CA-48 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE SEPTEMBRE 2022

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'adopter le procès-verbal de l'assemblée de septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Correspondance

M. Simon Verret mentionne que le conseil de quartier a reçu plusieurs demandes d'information au sujet des travaux qui ont lieu au 2100 1^{re} Avenue.

9.3 Démission d'un administrateur

M. Yan Turgeon a récemment annoncé sa démission du conseil de quartier, qui en prend acte. Les membres saluent sa grande contribution au conseil de quartier durant plusieurs années.

RÉSOLUTION 22-CA-49 CONCERNANT LA DÉMISSION DE YAN TURGEON, ADMINISTRATEUR

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'accepter la démission de Yan Turgeon.

CONSIDÉRANT le souhait exprimé par Yan Turgeon, administrateur du conseil de quartier de Lairet, de quitter le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la présence de Yan comme administrateur depuis 2015 et même comme président

CONSIDÉRANT sa grande contribution à plusieurs points de vue au sein du conseil de quartier ainsi que dans le quartier en tant que tel

SUR PROPOSITION DE Simon Verret DÛMENT APPUYÉ PAR Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet accepte la démission de Yan Turgeon et souligne sa contribution en nommant particulièrement les faits suivants :

- Parmi les plus grandes qualités de Yan, notons : sa rigueur, incluant la qualité des résolutions qui ont servi d'exemples à l'échelle de la ville pour les autres conseils de quartier; sa capacité d'écoute du public aux assemblées; ainsi que sa facilité à passer d'un plan jusqu'à l'action tout en étant connecté à l'actualité du milieu.
- Yan avait un esprit rassembleur qui a inspiré non seulement les citoyens et les administrateurs de conseils de quartier, mais aussi l'administration municipale à aller plus loin, notamment en matière de mobilité cycliste. Notons qu'il a fait partie de ceux qui ont lancé la Table de concertation vélo, réunissant les conseils de quartier de Québec. Le conseil de quartier de Lairet a vécu des changements intéressants avec lui, comme un nombre de plus en plus grand de gens qui assistait aux assemblées du conseil de quartier et le réflexe de Yan d'inviter ces derniers à se joindre à des initiatives du conseil de quartier. Yan était aussi un *coach* pour plusieurs administrateurs.
- Yan a réalisé des analyses poussées, amenant une force d'argumentaire et de documentation auprès de la Ville, entre autres le recensement de données sur l'utilisation du transport en commun. Parmi ses chevaux de bataille, on doit souligner l'expérience cycliste, sur le terrain, comme une source incontournable, adaptée à la réalité du milieu et ainsi complémentaire aux études et à la veille comparative par rapport à ce qui se fait ailleurs dans le monde. Dans des cas comme celui de la rue Jalobert, la capacité de jumeler la pratique et la théorie, avec Yan, a permis non seulement des avancées pour les cyclistes, mais aussi, par la bande, pour les piétons!

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4 Trésorerie

Le 12 octobre 2022, le solde du compte bancaire du conseil était de 6200,79\$.

RÉSOLUTION 22-CA-49 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 105\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée d'octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-08-10 DIVERS

L'assemblée citoyenne des Rendez-vous Limoilou aura lieu le 17 octobre prochain. Les résidents du quartier sont tous invités à y participer.

22-08-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h42. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé
Simon Verret
Président

Signé
Flora
Secrétaire

Charlet